

Inscriptions sur
www.passplus.fr
à compter du 15 juin 2026

Pass+, les pièces à fournir

- > Photo (1^{ère} inscription)
- > Justificatifs de ressources :
avantages **3** et **5**
- > L'attestation de bourse 2026-2027
du bénéficiaire (ou 2025-2026) :
avantages **1**, **4** et **5**
- > L'attestation de paiement du forfait
Imagine R scolaire 2026-2027 :
avantage **4**
- > Le RIB du payeur du forfait
Imagine R scolaire :
avantage **4**



Pour vous aider

► **09 69 32 60 92**

(n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 19h



Département des Hauts-de-Seine • Pôle communication • Mai 2026 • Photos : Getty Images

Pass+, la carte **gratuite** pour les collégiens

Des avantages pour les activités sportives,
culturelles et les transports



Pass+
hauts-de-seine
2026-2027



Commandez
votre carte sur
passplus.fr



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT



Pass+, c'est quoi ?

Un dispositif gratuit pour les collégiens.

Un bouquet de services (bons plans, aide financière, don d'ordinateur, etc.) pour accompagner les collégiens à grandir, se construire et s'épanouir.

Pass+, c'est pour qui ?

Les collégiens domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine.

Les jeunes de 11 à 16 ans accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO, etc.)

La première carte est gratuite.
En cas de perte, son remplacement est facturé.

Pass+, les cinq avantages

- 1 Une aide financière pour les activités extrascolaires sport et culture de **80€** (100€ pour les boursiers)
- 2 Des **bons plans** sport-culture (invitations, réductions, etc.)
- 3 L'inscription et la tarification à la restauration scolaire pour les collégiens des Hauts-de-Seine.
Nouveau En cas de garde alternée, chaque responsable légal peut bénéficier de son tarif personnalisé et gérer son planning.
- 4 Une aide financière pour le forfait Imagine R selon l'échelon de la bourse accordée
- 5 Le don d'un ordinateur portable



Certains avantages sont accordés selon la situation du collégien et/ou les revenus du foyer familial. Consultez passplus.fr, pour plus d'informations.

Le calendrier de chaque aide est consultable sur le règlement du dispositif.